

## **Consommation eau du réseau public.** **Résultats de la 6<sup>ème</sup> campagne de prélèvements**

Nous vous communiquons dans le tableau, ci-joint, les résultats des prélèvements réalisés dans le cadre de la 6<sup>ème</sup> campagne de juin 2025.

- 71 prélèvements ont pu être effectués sur les 76 prévus initialement ;
- 37 prélèvements sont conformes (< 0.5 µg/L), dont 13 prélèvements compris entre 0.2 et 0.5 µg/L ;
- 34 prélèvements sont non conformes (> 0.5 µg/L)

La prochaine campagne n°7 de mesures est programmée **semaine 28** :

- avec les analyses de recontrôle sur les points non conformes,
- les analyses sur les points conformes pour obtenir 4 analyses conformes au total,
- des repasses sur les adresses non accessibles précédemment,
- et de nouveaux points à définir, sur la base du même quantitatif que pour la campagne précédente.

### **Rappel important**

Les modalités de repérage des canalisations en polychlorure de vinyle (PVC) susceptibles de contenir du CVM résiduel sont régies par les dispositions des articles R 1321-26 à R 1321-36 du code de la santé publique, et détaillées dans l'instruction n° DGS /EA4/2012/366 du 18 octobre 2012, modifiée par l'instruction n° DGS/EA4/2020/67 du 29 avril 2020.

**Ces modalités ont été appliquées lors de l'étude de réseau et du schéma directeur réalisés en 2021 par la Sté IRH ainsi que pour la 6<sup>ème</sup> campagne.**

Le 26 juin 2025

Jacques LEMERCIER  
Président du SIAEP

P.J. : 1.

Copie : ARS – Délégation Départementale de Centre Loire